

*Les subsides*

des affaires de la Société est confiée à un conseil de 12 membres.

La principale fonction de la Société est d'assurer l'exportateur canadien contre le défaut de paiement dû à des risques en matière de crédits ou sur le plan politique, risques indépendants de la volonté de l'exportateur ou de l'acheteur, lorsque les ventes d'exportation s'effectuent selon des conditions normales de crédit. Presque toutes les transactions en matière d'exportation sont assurables, non seulement celles qui comportent des biens ou services techniques mais également celles qui englobent des exportations « invisibles », comme les services de gestion, les programmes publicitaires, l'émission d'une licence ou la vente de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur, et ainsi de suite. La Société a également pour fonction de donner les garanties voulues aux banques à charte ou à toute personne assurant à un fournisseur de produits autres que des ressources, le financement à l'égard d'une vente d'exportation. Des garanties peuvent également être données à l'égard d'un prêt consenti à un acheteur étranger pour l'achat de biens et services canadiens.

Elle peut aussi financer les acheteurs étrangers de biens d'équipement canadiens et de services connexes lorsque des conditions de crédit prolongées se révèlent nécessaires et ne peuvent être obtenues des prêteurs commerciaux. La fourniture d'importants services de génie et autres services techniques—mais non les études de faisabilité—peut être financée, même si ces ventes ne donnent pas lieu à l'exportation de denrées. Elle agit aussi pour assurer les investissements canadiens à l'étranger contre les risques non commerciaux comme les pertes par suite de confiscations, d'expropriations, de guerres ou de révolutions, ou l'incapacité de rapatrier le capital ou les gains.

La Commission d'aide générale de transition voit à la mise en œuvre du programme d'aide générale de transition. Le programme aide les fabricants à profiter des occasions d'exportation surgies de la négociation Kennedy, aide les fabricants de textiles, de vêtements et de chaussures à améliorer leur situation concurrentielle sur les marchés intérieurs et extérieurs et aide ceux qui ont été touchés ou sont menacés d'être touchés par suite de réductions de droits de douane canadiens suscitées par la négociation Kennedy. Une aide financière est aussi disponible sous forme d'assurance gouvernementale sur les prêts, de subventions et de prêts directs aux fabricants pour des projets de restructuration rendus nécessaires par les changements dans les droits de douane. La Commission compte des membres qui représentent à la fois l'industrie privée et le gouvernement et est comptable au ministre de l'Industrie et du Commerce.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Parlez-nous aussi de la Commission du système métrique.

**M. Herbert:** Le Conseil canadien des normes a pour objet d'encourager et de favoriser la normalisation volontaire dans les domaines relatifs à la construction, à la fabrication, à la production, à la qualité, au rendement, à la tenue, à l'usage et à la sécurité de bâtiments, de structures, d'articles et produits manufacturés et autres marchandises, y compris leurs parties composantes, lorsqu'elle n'est pas expressément prévue par la loi, en vue de développer l'économie nationale, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des normes.

[M. Herbert.]

● (1620)

Statistique Canada, naguère le Bureau fédéral de la statistique, dispose de statistiques complètes sur le commerce extérieur du Canada. Outre la grande variété de statistiques qui paraissent dans des rapports mensuels, trimestriels et annuels portant sur le commerce d'importation et d'exportation, selon les marchandises et les pays, Statistique Canada offre un service de compilations spéciales de données inédites présentées de façon à répondre à peu près à tous les besoins de données sur les importations et les exportations. Le chef administratif du bureau est le statisticien fédéral du Canada qui occupe le rang de sous-ministre et fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Les autres organisations et organismes du gouvernement fédéral qui s'occupent d'exportations sont: l'Office des produits agricoles, la Banque du Canada, la Société canadienne de développement, la Commission canadienne des grains, l'Agence canadienne de développement international, la Commission canadienne de développement international, la Commission canadienne des transports, la Commission canadienne du blé, la Corporation de disposition des biens de la Couronne, le ministère des Communications, le ministère des Affaires extérieures, le ministère des Finances, le ministère du Revenu national, l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, l'Office national de l'énergie et le Conseil national de commercialisation des produits agricoles.

En plus de ces services, d'autres organisations et organismes du gouvernement fédéral ont une influence indirecte sur le commerce extérieur canadien. Ce sont: Air Canada, l'Énergie atomique du Canada Limitée, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, l'Office des normes du gouvernement canadien, la Société canadienne des télécommunications transmarines, la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée, Constructions de défense Limitée, La Banque d'expansion industrielle, la Banque interaméricaine de développement (section canadienne), le Centre de recherches pour le développement international, le Conseil consultatif de la machinerie et de l'équipement, le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie (Division de la coopération bilatérale), le Conseil national de l'esthétique industrielle, le ministère des Postes, la Commission préparatoire à la conversion métrique (Commission du système métrique), la Commission du tarif, Telesat Canada, la Commission du textile et du vêtement, Uranium Canada Limitée et enfin, le Comité interministériel sur les relations extérieures.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Je pense que le secrétaire parlementaire est endormi.

**M. Herbert:** L'économie canadienne est extrêmement sensible aux fluctuations de la demande internationale des exportations canadiennes. Les échanges extérieurs du Canada ne pourront réussir que grâce à l'efficacité de la production et de la commercialisation doublée de l'appui du gouvernement.

[Français]

**M. Clermont:** Je pose la question de privilège, monsieur le président.

**Le vice-président:** L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce a la parole.

**M. Clermont:** Monsieur le président, un député a mentionné que j'étais à sommeiller. Je proteste énergiquement